

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-856

présenté par

M. Tivoli, Mme Auzanot, M. Ballard, Mme Bamana, M. Barthès, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, M. Boulogne, Mme Bouquin, M. Bovet, M. Buisson, M. Chudeau, M. Clavet, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Colombier, M. de Lépinau, Mme Delannoy, Mme Diaz, M. Dragon, Mme Engrand, M. Fouquart, M. Gery, M. Giletti, M. Gonzalez, Mme Grangier, Mme Florence Goulet, Mme Griseti, M. Vos, M. Taché de la Pagerie, M. Sanvert, Mme Sabatini, Mme Robert-Dehault, M. Rivière, M. Rambaud, Mme Pollet, Mme Rimbert, Mme Roy, Mme Mélin, M. Muller, Mme Ménaché, M. Mauvieux, M. Bryan Masson, Mme Alexandra Masson, Mme Marais-Beuil, M. David Magnier, Mme Levavasseur, Mme Lelouis, M. Le Bourgeois, Mme Joncour, M. Jenft, M. Humbert, M. Gillet, M. Christian Girard, M. Evrard, M. Florquin, M. Bigot, M. Bernhardt, Mme Josserand, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Lorho, M. Dussausaye, Mme Dogor-Such, M. Michoux, Mme Galzy, M. Weber, M. Tonussi, M. Tesson, M. Taverne, M. Chenu, M. Dutremble, Mme Hamelet, Mme Laporte, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Ranc et Mme Roullaud

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Recherche et enseignement supérieur »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	1 800 000	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	0
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	1 800 000	0
SOLDE	1 800 000	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	1 800 000
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	0
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	0	1 800 000
SOLDE	-1 800 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement abonde en AE et CP, 1 800 000 euros l'action 01 "Aides Directes" du programme 231 " Vie étudiante".

Pour des raisons de recevabilité financière, il minore en AE et CP l'ACTION 05 "Bibliothèques et documentation" du programme "formations supérieures et recherche universitaire" .

Le présent amendement prévoit de supprimer les moyens nouveaux de masse salariale (1,8 M€) prévue dans le PLF 2025 afin de les réinvestir dans la mission "Aide Directe" et plus particulièrement dans la sous-catégorie " les aides au mérite". Dôté d'un budget de seulement 42,8 millions d'euros pour le PLF 2025, il convient de financer d'avantage les étudiants méritants afin de les inciter à poursuivre leurs études supérieurs. Tel est l'objet de ce présent amendement.